



Saisie sur mon salaire à mon insu .

Par **Phiphidu93**, le **29/08/2011** à **19:05**

Bonjour, je suis un nouvel utilisateur de ce forum et je souhaite vous poser la question suivante mais avant je vous explique la situation en quelques lignes :

-Je suis en accident de travail depuis le 24 septembre 2010, j'ai reçu un trop perçu de la Sécurité Sociale . M'apercevant que cette somme n'était pas dédiée à moi spontanément, je suis allé voir ma DRH et j'ai rendu cette somme via le trésor public .

-La DRH a trouvé que c'était tout à mon honneur de m'être aperçu que j'avais reçu une somme trop élevée .

Les mois passant... Je m'aperçois via la Sécurité Sociale que ma DRH a envoyé mes arrêts de travail 6 mois après .

D'après la Sécurité Sociale, mes arrêts ont été enregistrés à partir du 16 mars 2010, entre-temps j'ai reçu les prestations de la Sécurité Sociale d'un montant de 6400 Euros. J'ai pris sur moi d'ouvrir un compte bancaire et de virer tous ces sous sur ce compte en sachant que je devais la rendre.

-Suite à ça, je n'ai eu cesse prévenir ma DRH que je continuais à recevoir des prestations donc ma DRH m'a convoqué en m'accablant de ne pas les avoir prévenus que j'avais reçu un trop perçu et que je me suis fait juger par ma DRH et que j'étais prêt à rembourser la somme en question .

En mon insu, ils ont transmis ce dossier au trésor public (c'est là que je comprends pas) ma DRH c'est permis via le trésor public de faire une saisie sur mon salaire de 208 euros par mois sans que j'eus signé aucuns papiers via ma DRH et le trésor public .

-Tout ce que j'ai fait je les entrepris par moi-même et que le directeur du trésor public est outré par les manières de faire de ma société.

Société à ce jour sur les 6400 euros il me reste 1200 euros à donner au trésor public. Suite à

cette affaire j'ai reçu 2 lettres de licenciement et que mon contrat n'allait pas être prolongé.

-Rdv pris avec le Maire et vu aux éléments que j'ai fournis avec un agent de la CGT présent m'a dit de pas tenir compte des lettres de licenciement .

-Que dois-je faire pour arranger cette situation ?

Mes plus grandes salutations distinguées__.